



**HAL**  
open science

# Les objets votifs inscrits des dépôts de temples d'époque présargonique : essai de synthèse et de typologie

Camille Lecompte

## ► To cite this version:

Camille Lecompte. Les objets votifs inscrits des dépôts de temples d'époque présargonique : essai de synthèse et de typologie. Votive deposits in Early Dynastic temples: proceedings of the workshop held at the 10th ICAANE in Vienna, April 2016, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 2023, 10.1553/978OEAW82030 . hal-04354329

**HAL Id: hal-04354329**

**<https://hal.science/hal-04354329v1>**

Submitted on 27 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Les objets votifs inscrits des dépôts de temples d'époque pré-sargonique : essai de synthèse et de typologie*

Camille Lecompte<sup>1</sup>

Abstract: This paper offers an overview on the bulk of the votive inscriptions from Early Dynastic Mesopotamia and investigates their input to the question of the temple deposits. It aims at questioning the limit between royal and votive inscriptions, which has been scrutinized by other scholars and turns out to be in some cases a complicated matter, such as for door sockets, animal figurines and votive tablets. Due to the diversity of finding situation, some objects originating from secondary contexts and to the high amount of objects purchased randomly, votive inscriptions do only rarely relate to a clearly identifiable deposit temple. This notwithstanding, the present paper, by considering some representative cases, notably Inanna's temple at Nippur and the temples excavated at Mari, is an attempt at comparing the inscriptions from several sites in order to compare the distribution of the different types of artefacts according to the sites where they were found. The data related to gender and to the social status of the devotees are also considered by taking into account on which medium they occur. The votive inscriptions also give a glimpse to the local pantheons in Mesopotamia as well as to the common divinities worshipped in several cities.

#### 0. Introduction.

Le vaste corpus des inscriptions royales et votives de l'époque présargonique se caractérise par la diversité des supports, des contextes archéologiques, des fonctions de leur production et par une typologie variée. Dans son édition de référence, Horst Steible avait réuni l'ensemble de cette documentation, en prêtant attention à la nature des inscriptions et des objets sur lesquels elles figurent.<sup>2</sup> Braun-Holzinger a, quant à elle, plus spécifiquement rassemblé tous les objets votifs pourvus d'une inscription, ciblant ainsi sur une catégorie plus précise.<sup>3</sup> Ces instruments de travail, qui peuvent être complétés par la nouvelle édition des inscriptions royales par Frayne ainsi que par diverses publications plus récentes et ponctuelles, ouvrent la voie à une synthèse sur les inscriptions des objets retrouvés dans les temples de l'époque présargonique.<sup>4</sup>

La définition du corpus des inscriptions appartenant aux dépôts des temples, sujet du présent volume, implique divers plans sous-jacents et se heurte à certaines difficultés, aussi bien philologiques qu'archéologiques. En premier lieu, il s'avère problématique de déterminer une typologie, considérée sous l'angle de la nature des dépôts, des genres d'inscriptions, et d'isoler celles considérées comme votives, notamment si l'on prend en compte les propositions précédemment émises dans l'abondante littérature consacrée à ce sujet :

- on peut séparer, à l'instar de Braun-Holzinger et de Steible<sup>5</sup>, les inscriptions votives des inscriptions « royales », notamment celles commémorant la construction de bâtiments et certains événements - conformément aux termes employés de *Bau-* et *Weihinschriften*, bien que la frontière ne soit pas toujours si nette
- Ellis estime qu'un dépôt de construction - *building deposit* - est « *an integral part of the structure of a building but is neither decorative (usually not even visible) nor structurally useful* » et définit plus précisément un dépôt de fondations comme un « *deposit placed in the foundations or lower parts of a building* »<sup>6</sup>
- Hallo avait proposé une typologie des inscriptions, valant principalement pour Ur ainsi que la période néo-sumérienne en distinguant quatre catégories : « standard », désignant celles qui se contentent de nommer une personne, en l'occurrence un souverain, accom-

---

<sup>1</sup> CNRS - UMR 7041 - ArScAn - VEPMO.

<sup>2</sup> Steible 1982a et 1982b.

<sup>3</sup> Braun-Holzinger 1991.

<sup>4</sup> Frayne 2008. Voir également les réflexions offertes en Andersson 2016.

<sup>5</sup> Braun-Holzinger 1991. Steible 1982a et 1982b.

<sup>6</sup> Ellis 1968, 1.

pagné d'une épithète rappelant une de ses constructions, « building », caractérisant la commémoration d'une construction, « votive », comportant la formule de consécration du don, et « weight » pour les poids<sup>7</sup>

- à la suite de ces études, van Driel estime que les inscriptions dites de construction (*building inscriptions*)<sup>8</sup> et celles dites « standard » sont, au moins en grande partie, de nature votive ou « dédicatoire »<sup>9</sup>
- Cette problématique recoupe en partie la distinction entre dépôts de fondation et dépôts votifs, dont on montrera ci-dessous qu'elle comporte d'évidentes limites

De plus, Andersson a récemment employé, à propos d'inscriptions à caractère privé et de nature « votive », le terme de « commémoratif »<sup>10</sup>, semblant inclure les inscriptions royales aussi bien que celles purement « votives » selon la terminologie de Braun-Holzinger, et distingua principalement les inscriptions issues de la sphère royale et celles dites « privées »<sup>11</sup>.

Des difficultés d'ordre archéologique sont par ailleurs à prendre en compte dans la définition du corpus d'inscriptions votives. De nombreux objets inscrits, y compris ceux retrouvés lors de fouilles, ne possèdent pas de contexte archéologique bien déterminé, soit en raison de l'ancienneté de des missions, soit en raison de l'attente de publications, soit, enfin, parce qu'ils appartenaient à des contextes secondaires. Ces entraves concernent malheureusement des lots d'inscriptions aussi fondamentaux que ceux de Girsu, Ur et Nippur. Cette situation documentaire limite notre compréhension de la position, au sein des temples, d'un grand nombre d'objets inscrits.

On cherchera par conséquent à présenter de manière synthétique l'ensemble du corpus des objets inscrits considérés comme votifs et ayant appartenu à des dépôts des temples, en prenant en compte plus particulièrement les sources de Girsu, Nippur et Mari, qui constituent les exemples les plus clairs et les plus pertinents du point de vue archéologique.

## 1. Les objets inscrits des temples et la place des inscriptions votives

### 1.1. Inscriptions « royales » et dépôts de fondation

La majeure partie des objets inscrits retrouvés dans ou attribuables à des temples se rattache au genre des inscriptions royales, consistant en inscriptions célébrant la construction de temples par les souverains ou de récits d'événements historiques, mais aussi en inscriptions à caractère « votif ». Cela est surtout le cas dans les corpus de Girsu et Lagaš où une majorité très nette d'inscriptions se compose des textes d'Ur-Nanše commémorant la construction de bâtiments, mais aussi de nombreux récits relatifs à la guerre avec Umma.

Parmi les inscriptions « royales », celles relatives à la construction de temples furent parfois exhumées clairement dans des dépôts de fondation, déjà analysés par Ellis. Un des meilleurs exemples pour la période qui nous occupe ici est fourni par les fouilles de Telloh, plus particulièrement les dépôts mis au jour sous le « Bâtiment d'Ur-Nanše », plus précisément sur le « sol d'Ur-Nanše », qui servit de sol de fondation au temple de Nin-girsu. Une des inscriptions du souverain Ur-Nanše fut ainsi retrouvée sur divers supports, notamment des tablettes de fondation, dont certaines étaient soutenues sur des figurines avec un anneau plat<sup>12</sup>. Cette inscription,

---

<sup>7</sup> Hallo 1962.

<sup>8</sup> van Driel 1973b.

<sup>9</sup> van Driel 1973a.

<sup>10</sup> Andersson 2015, 48 : *This notion also allows for inclusion of building inscriptions which share a number of traits and formulae with votive and dedicatory inscriptions, but which represent more substantial investments of time and effort into an object consecrated for use by its divine owner.*

<sup>11</sup> Andersson 2015, 50-53. Cette distinction ne va pas sans susciter des difficultés, dans la mesure où l'auteur exclut les inscriptions issues des enfants des souverains, mais inclut les reines, restreignant ainsi apparemment la « maisonnée » royale.

<sup>12</sup> E1.9.1.7 (= Frayne 2008, 93-94), comportant les références bibliographiques que nous ne reportons pas ici. Voir également Ellis 1968 : 51-52. Cette inscription, de par sa nature, s'apparente non seulement aux *building inscriptions* mais aussi à celles dites *standard* selon la classification de Hallo 1962, 20-21, en dépit du rôle grammatical occupé par Ur-Nanše qui n'est pas suivi d'une proposition subordonnée. Voir également van Driel 1973a, 100-101.

rudimentaire du point de vue du formulaire, se rapporte simplement à la construction du temple de Nin-girsu, ici appelé « sanctuaire de Girsu » : « Ur-Nanše, roi de Lagaš, fils de Gu-ni-du, a construit le sanctuaire de Girsu »

Elle est plus précisément connue par :

- 7 figurines de cuivre accompagnées de leur anneau
- 1 figurine d'albâtre
- 9 briques

Le cas inverse est illustré par un groupe de dix inscriptions plus longues et circonstanciées, figurant sur des tablettes de pierre de fondation ; découvertes dans le même contexte, ces tablettes sont toutes uniques et ne possèdent aucun parallèle strict, sur aucune autre sorte de supports<sup>13</sup>. En outre, en dépit de leur contexte de découvertes, elles ne semblent pas commémorer spécifiquement la construction du temple de Nin-girsu, mais offrent une liste des réalisations architecturales menées par Ur-Nanše, également sur d'autres villes, comme le montre l'exemple suivant, où le temple de Girsu ne figure qu'en deuxième position : « Ur-Nanše, roi de Lagaš, fils de Gu-ni-du, « citoyen de Gursar » a construit le temple de Nanše, a construit le sanctuaire de Girsu, a construit l'Ibgal, a construit l'E<sub>2</sub>-PA, a construit le temple de Gatumdug, a construit le temple E<sub>2</sub>-dam, a construit le temple de Nin-MAR.KI »<sup>14</sup> Ces temples ne se situent pour certains même pas à Girsu : celui de Nanše est sans doute à localiser à Nigen ; l'Ibgal est le sanctuaire d'Inanna qui fut retrouvé à Lagaš, l'e<sub>2</sub>-PA, l'e<sub>2</sub>-dam et le temple de Gatumdug se trouvaient sur le même site ; le temple de Nin-MAR.KI était dans la partie méridionale de l'État ; le temple de Nin-girsu était à Girsu proprement dite.<sup>15</sup>

Que ces inscriptions royales commémoratives ne soient pas distinguées dans l'esprit des Mésopotamiens des objets considérés par Braun-Holzinger comme proprement votifs est selon nous démontré par le cas plus ambigu de divers artefacts, confirmant ainsi les observations de van Driel<sup>16</sup> :

- les pierres de seuil, qui portent des inscriptions royales standard, sont, à vrai dire, en partie tenues pour des objets votifs, comme le montre cet exemple: « Pour Nin-girsu, Ur-Nanše, roi de Lagaš, après avoir fait construire le sanctuaire de Girsu (i.e. le temple de Nin-girsu) consacra (cette pierre) »<sup>17</sup>. L'inscription comporte le terme sumérien caractéristique des inscriptions votives a-ru, mais cette pierre de seuil n'est pas prise en compte par Braun-Holzinger qui avance que la confusion entre inscription de construction et inscription votive serait liée au fait que l'ajout d'une pierre de seuil constituerait en réalité une décoration, donc postérieure à la construction proprement dite<sup>18</sup>. On trouve des exemples relativement comparables sur d'autres supports, notamment la « colonnette » d'E-anatum, qui rapporte des événements politiques et se conclut avec la mention du terme a-ru.<sup>19</sup>
- de manière similaire, l'un des lions inclus dans le catalogue des objets votifs de Braun-Holzinger possède une inscription royale standard, dépourvue de la clause a-ru et se rapportant à la construction du temple d'Antasurra par le souverain Akurgal.<sup>20</sup> D'après ce dernier auteur, les animaux dévient du formulaire standard des inscriptions votives

<sup>13</sup> E1.9.1.9-18 (= Frayne 2008, 95-105).

<sup>14</sup> E1.9.1.15 (= Frayne 2008, 101-102).

<sup>15</sup> A propos de ces temples, on consultera notamment Selz 1995, 135 pour le temple de Gatumdug ; 185 pour le temple de Nanše à Nigen ; 220 pour l'e<sub>2</sub>-dam et l'e<sub>2</sub>PA.

<sup>16</sup> van Driel 1973a, 99.

<sup>17</sup> E1.9.1.21 (= Frayne 2008, 107-109).

<sup>18</sup> Braun-Holzinger 1991, 16 note 93. Comme nous l'avons vu ci-dessus, Ellis 1968 exclut des dépôts des bâtiments les éléments décoratifs.

<sup>19</sup> E1.9.3.4. (= Frayne 2008, 144-145). Cet objet est inclus dans le catalogue de Braun-Holzinger 1991, 215, Ständer 1.

<sup>20</sup> E1.9.2.1 (= Frayne 2008, 121). Braun-Holzinger 1991, 324, T 4.

en raison de la fonction qui leur assignée de garder le temple, se trouvant ainsi soudé dès la construction dans l'architecture.<sup>21</sup>

- une inscription d'Enmetena relative à la guerre avec Umma figure sur des objets difficilement classifiables, dont Cooper avait mis en valeur la forme « non orthodoxe »<sup>22</sup>. Ainsi, malgré l'absence de la clause de consécration, ils pourraient être similaires à des objets votifs. Rappelons que les objets en question ressemblent certes à des cônes perforés, mais s'apparentent davantage à des jarres. Si leur fonction reste mystérieuse, Ellis avait suggéré d'y voir le précurseur des futurs cônes de fondation. Marzahn a également émis l'hypothèse que ces « vases » étaient soutenus sur des hampes qui feraient office de manches insérés dans les perforations de ces objets<sup>23</sup>. Ainsi, les objets en question auraient été exposés dans ou près de temples, fonction qui les distingue du matériel des dépôts de fondation.
- une tablette, sans doute de fondation, du souverain Anepada,<sup>24</sup> possède un parallèle identique en une tête de taureau, considérée par Braun-Holzinger comme un objet votif en dépit de l'absence de la clause a-ru.<sup>25</sup>

## 1.2. Les inscriptions votives

En théorie, les inscriptions votives se caractérisent par un formulaire, c'est-à-dire un ensemble de phrases et de clauses disposées selon un ordre strict, et un type de texte spécifiques. Ce formulaire est distinct selon les usages linguistiques et régionaux et l'on distingue généralement<sup>26</sup> :

- les inscriptions sumériennes ou issues des cités sumériennes, dans lesquelles on trouve le terme a-ru, « consacrer »
- les inscriptions sémitiques, tenues par Gelb comme étant issues de la « civilisation de Kiš », qui se caractérisent par l'emploi de ce qu'il convient de considérer comme un akkadogramme, SAG.RIG<sub>9</sub>, « consacrer », exprimant le verbe akkadien *šarākum*.

Dans certaines cités marquées par les contacts suméro-akkadiens, les deux expressions peuvent cohabiter – voir ci-dessous, encore que de manière limitée. Les inscriptions votives présargoniques suivent généralement les deux ordres suivants :

<Insert Table 01 here>

On peut considérer ici deux exemples de chaque formulaire venant de Khafadje, l'un avec le terme a-ru, l'autre SAG.RIG<sub>9</sub> :

An. Haf 7 :<sup>27</sup> « Pour Nin-tu-TUN<sub>3</sub>, enfant de Damgal-annun, E-ba'a ( ? ), fils de Ama-abzuda, a consacré (cette plaque) »

An. Haf 4 (= VP 5) :<sup>28</sup> « Šar-ilumma, le capitaine en chef, à Ištar, a voué l'arme ... ? »

Les formulaires sumériens et akkadiens présentent donc des différences dans l'ordre d'apparition des termes allant de soi et conformes aux deux langues, encore que des variantes existent. Ainsi, pour ne prendre que l'exemple des inscriptions votives de Mari, observe-t-on que celles-ci commencent régulièrement avec le nom du roi, à la vie duquel l'objet est voué, tandis que la statue d'Ebiḫ-il constitue une exception en plaçant d'abord le terme de statue, dé-

<sup>21</sup> Braun-Holzinger 1991, 7 et 17.

<sup>22</sup> Cooper 1985, 99.

<sup>23</sup> Marzahn 1997, 94-95.

<sup>24</sup> E1.13.6.3 (= Frayne 2008, 397-398).

<sup>25</sup> Braun-Holzinger 1991, 326. Une fois de plus, la présence d'une inscription relative à la construction d'un temple, en l'occurrence celui de Nin-ḫursag s'explique par la fonction de protection de l'espace qui lui est assignée, cf. ci-dessus. Le parallèle ente une tablette et une figurine n'en est pas moins révélateur.

<sup>26</sup> Braun-Holzinger 1991, 1. Récemment Andersson 2016, 49 avec références.

<sup>27</sup> Steible 1982b, 209-210.

<sup>28</sup> Steible 1982b, 207-208. Gelb - Kienast 1990, 29.

pourvu d'ailleurs du pronom personnel suffixé ; de même, la statue d'Išgi-Mari ajoute une ligne introduisant la préposition « pour », inhabituelle dans ce corpus<sup>29</sup>.

D'autres objets votifs, plus particulièrement des statues, se caractérisent par des formules de consécration distinctes et dépourvues apparemment des termes a-ru ou SAG.RIG<sub>9</sub>, indiquées ici à titre non exhaustif :

- inscriptions laconiques ne comportant que la mention du dédicataire ou de la divinité
- deux inscriptions de statues royales se rapportent à leur place dans le temple : celle de Enna-II de Kiš est dite avoir été « dressée face à Ištar », tandis que celle d'En-metena fut façonnée puis apportée dans le temple<sup>30</sup>

Inversement, Andersson<sup>31</sup> attire l'attention sur un exemple unique d'inscription sur coupe mentionnant un temple d'Adab (e<sub>2</sub>-sar) comme bénéficiaire et le terme a-ru, mais sans le nom du donataire.

Parmi les objets inscrits tenus pour votifs, certains semblent relever en partie ou totalement d'un genre néanmoins différent, notamment ceux qui ressortent des dons royaux :

- les plaques d'Ur-Nanše ne se distinguent pas des autres inscriptions royales de ce souverain, dans la mesure où elles se rapportent uniquement à l'activité édilitaire du souverain et sont dépourvues de la clause de la consécration, a-ru.<sup>32</sup> Braun-Holzinger estime que, à l'instar des pierres de seuil, les plaques ne constituaient pas des inscriptions votives proprement dites, mais des éléments remplissant une fonction et apportés après la construction du temple.<sup>33</sup>
- les objets royaux sont parfois plus complexes : ainsi, la statue d'En-metena évoquée ci-dessus<sup>34</sup> se caractérise par un long texte, présentant successivement les constructions et restaurations entreprises par ce souverain, puis, la fabrication de la statue dont il est dit qu'elle fut dressée dans le temple en face d'Enlil (une expression que l'on retrouve dans certaines inscriptions votives), et la description d'un domaine agraire. La dernière sentence invoque le dieu personnel d'Enmetena afin qu'il prie auprès d'Enlil pour la vie du souverain.
- Une statue retrouvée dans le Temple nord de Nippur, mais dans un contexte apparemment non précisé, comporte un texte certes dégradé et incomplet, mais qui, sur sa partie préservée, est interprété comme un document juridique, un « kudurru » archaïque.<sup>35</sup>

Si les inscriptions des objets à rattacher aux dépôts de natures diverses des temples semblent par conséquent se répartir entre d'une part des inscriptions « royales » relatives aux constructions et aux événements politiques et d'autre part des inscriptions votives consacrées par des particuliers, on observe toutefois que cette typologie peut être affinée et demeure en partie étrangère aux conceptions mésopotamiennes, qui devaient considérer l'ensemble de ces objets comme consacrés à la divinité du temple où ils étaient déposés.

## 2. Typologie des objets des inscriptions votives

### 2.1. Les catégories d'objets

Les objets comportant des inscriptions votives ayant fait l'objet d'une étude d'ensemble fondamentale de la part de Braun-Holzinger, la typologie qui suit se contente d'en offrir une vue

---

<sup>29</sup> Andersson 2016, 61. à propos de l'ordre. Voir plus spécifiquement à propos d'Ebiḫ-il et sa place dans la statuaire de Mari, Cluzan-Lecompte 2014.

<sup>30</sup> Voir récemment Marchesi - Marchetti 2011, 178 et 180.

<sup>31</sup> Andersson 2016, 49-50, note 13.

<sup>32</sup> Voir ainsi le début de E1.9.1.2 (= Frayne 2008, 83-84) : « Ur-Nanše, le roi de Lagaš, fils de Gunidu, citoyen de Gursar, a construit le temple de Nin-girsu, a construit le temple Abzubanda et a construit le temple de Nanše », cette inscription étant suivie sur l'une des plaques des noms des personnes figurées : elle ne va pas sans rappeler celle figurant sur une tablette de pierre présentée ci-dessus.

<sup>33</sup> Braun-Holzinger 1991, 7, 17 et 306.

<sup>34</sup> Voir notamment Marchesi - Marchetti 2011, 176-179.

<sup>35</sup> Gelb - Steinkeller - Whiting 1991, 90-91 (ELTS 25). On pourra également évoquer le cas de la statue de Lupad et celui des divers monuments inscrits correspondant à des *kudurru*.

synthétique. Les inscriptions votives d'époque présargonique se trouvent ainsi sur les supports suivants<sup>36</sup> :

1. statues/statuettes
2. Vases et coupes.
3. Masses et armes
4. Plaques
5. Supports
6. Stèles
7. Bases
8. Animaux
9. Sceaux
10. Perles
11. Socles
12. Tablettes

Les inscriptions sur statues rédigées en sumérien ne semblent que rarement mentionner le terme de « statue » lui-même, alan, principalement attesté dans l'inscription d'En-metena déjà évoquée ci-dessus<sup>37</sup>. En revanche, les statues comportant la clause SAG.RIG<sub>9</sub> mentionnent en règle générale explicitement le terme AN-DUL<sub>3</sub>, qui constitue une autre marque propre. Conformément aux observations précédentes, le formulaire varie à divers degrés dans la mesure où certaines statues, notamment de Nippur – trois d'entre elles remontant sans doute à une époque antérieure<sup>38</sup>, s'avèrent rudimentaires en ne mentionnant que deux ou trois éléments. Les exemples ci-dessous nous rappellent cette diversité :

<Insert Table 02 here>

La catégorie des vases et des coupes est par ailleurs sans conteste la mieux représentée en général, avec un nombre imposant plus particulièrement à Nippur. Si l'on y retrouve les clauses a-ru et SAG.RIG<sub>9</sub>, il convient de remarquer que le terme de « contenant » est rarement mentionné, avec quelques exceptions, parmi lesquelles deux coupes venant de personnes de Nippur et un fragment de coupe du roi de Mesalim, qui se rapportent au sumérien bur.<sup>39</sup> Dans les inscriptions sur coupes de Mari et des cités où est en usage la clause SAG.RIG<sub>9</sub> en revanche il ne semble que l'on trouve encore plus rarement mention explicite du contenant.<sup>40</sup>

Par souci de concision, nous nous contentons, enfin, d'évoquer ici le cas de tablettes votives, un type d'objet que Braun-Holzinger ne semble pas avoir pris en compte dans son ouvrage sur les objets inscrits et dédicatoires. Il est intéressant de noter la présence d'une tablette à Nippur parmi les objets votifs, dont l'interprétation s'avère délicate, dans la mesure où Steible estimait que qu'elle ne constituait pas l'objet consacré proprement dit, mais une simple copie de l'objet original<sup>41</sup>. Cependant, on rappellera l'existence d'une autre tablette votive, dédiée par un certain Lu-duga pour la vie du souverain d'Ur Anepada à Nin-azu, qui ne fit pas l'objet de commentaires similaires de la part de Steible, si bien que l'on peut déduire de ces deux cas que les tablettes pouvaient constituer un objet votif.<sup>42</sup>

<sup>36</sup> Braun-Holzinger 1991.

<sup>37</sup> Voir également l'inscription ANHaf 3, Steible 1982b, 207, où le signe ALAN ne semble pas sûr.

<sup>38</sup> Pour la datation des statues inscrites de Nippur, cf. Marchesi - Marchetti 2011, 121 et 151.

<sup>39</sup> Braun-Holzinger 1991, 100. Andersson 2016: 61 se rapporte également à l'emploi de niĝ<sub>2</sub> pour un bol. Les inscriptions mentionnant ce terme sont les suivantes : AnNip 39 (= Steible 1982b, 247), AnNip 63 (= Steible 1982b, 260) se rapportant au terme bur maĥ et Mesalim 2 (= Steible 1982b, 216).

<sup>40</sup> YBC 9503, bur-umbin, interprété par Foster 1991, 184, comme un « footed vessel » dans l'édition offerte par cet auteur. Voir Andersson 2016, 61.

<sup>41</sup> AnNip 47, rééditée en Steible 1982b, 251 avec commentaires.

<sup>42</sup> A'anepada 5 (= Steible 1982b, 276). Comme mentionné ci-dessus, il existe également une tablette d'A-anepada portant une inscription identique à celle d'une figurine de taureau.

## 2.2. Répartition par sites

Les études et éditions fondamentales de Steible et Braun-Holzinger, comportant l'ensemble des inscriptions votives classées par site et par type d'objet, permettent d'observer certaines tendances générales sur leur répartition géographique. Il en ressort notamment que le site de Mari est celui qui, de loin, fournit le plus grand nombre d'exemplaires de statues votives inscrites, tandis que le plus grand corpus de vases inscrits fut découvert à Nippur. Toutefois, le caractère sporadique de la documentation, établie au gré des hasards des fouilles et des pillages, ainsi que la rareté des cas offrant à la fois un contexte architectural clair, un dépôt votif identifié et des objets inscrits qui y appartiennent entravent toute étude sur le sujet. Cinq sites représentatifs et ayant livré la majeure partie de notre documentation sont ici considérés comme échantillon. À vrai dire, Nippur et Mari sont sans doute ceux qui permettent le mieux de cerner les modalités des dépôts votifs, dans la mesure où les nombreux objets votifs portant une inscription furent retrouvés dans des temples identifiables et pour partie dans des favissa ou des contextes relativement clairs. Il est connu que le contexte des objets de Girsu est ainsi perdu, tandis qu'à Ubaid et Tuttub, le corpus des inscriptions reste limité.

<Insert Table 03 here>

Les cas de deux statues de Mari, dont les dédicataires habitaient probablement à Sippar ainsi que d'un vase au nom de la femme du souverain Ikūn-Mari, de provenance inconnue démontrent que l'on doit également prendre en compte la mobilité des personnes et des objets, au gré desquelles une offrande votive peut se retrouver loin de son lieu originel ou être adressée en dehors du lieu d'origine du dédicataire. De même, la perle du roi d'Ur Mes-anepada, la masse du souverain de Kiš (?) Lugal-utu, toutes deux retrouvées à Mari et la statue du roi Enna-Il découverte à Nippur constituent des cas spécifiques de dons royaux. Les objets de Girsu et du royaume de Lagaš comprennent, outre ceux retrouvés à Tello et al-Hiba, plusieurs artefacts retrouvés sur d'autres sites ou provenant d'achats. Le décompte des inscriptions votives d'Ur se heurte à également à diverses limites archéologiques et philologiques qui ne permettent de les exploiter pour notre sujet : une partie conséquente d'entre elles se trouve dans un état très fragmentaire, tandis que d'autres, comportant ou non la clause a-ru, proviennent de tombes du cimetière royal ou de ses environs et ne sauraient être tenues pour des composantes de dépôts votifs de temples<sup>43</sup>.

En dépit des diverses limites inhérentes à cette étude, il apparaît que, dans le domaine des objets inscrits, les inventaires qui nous sont connus démontrent une plus grande tendance à l'emploi de récipients, vases et coupes dans les cités sumériennes, mais de statues dans les cités telles que celles de la Diyala et à Mari, où est en usage la clause SAG.RIG<sub>9</sub>.

## 3. Comparaison entre les corpus d'inscriptions votives

### 3.1. Hommes/femmes

En règle générale, on note que moins de femmes semblent avoir dédié des objets votifs, bien que la proportion semble varier entre cités : alors que l'on ne trouve guère à Mari qu'un vase consacré par Al-ma, épouse du souverain, le corpus de Nippur comprend davantage d'exemples de donatrices. Dans le domaine de la statuaire, il est déjà connu que les statues féminines ne sont en général pas inscrites, seules de rares exceptions étant connues<sup>44</sup>.

Dans le domaine des vases, on dénombre environ 16 exemplaires à Nippur consacrés par des femmes, soit une proportion non négligeable. En général, ces femmes sont explicitement men-

<sup>43</sup> Andersson 2016, 56, prend ainsi en considération deux exemples, qui ne représentent qu'une partie des inscriptions retrouvées dans le contexte du cimetière royal.

<sup>44</sup> Braun-Holzinger 1991, 225, répertorie au total quatre statues féminines inscrites : deux de Sippar, une de Kiš représentant éventuellement l'épouse d'un souverain (AnKiš 2) et une de Nippur, au nom de <sup>d</sup>Inanna ḪAL (AnNip 17-20, E). Voir également Evans 2012, 180-202 qui estime que la statuaire inscrite était une prérogative des hommes.

tionnées comme épouse de un tel ou un tel, et non, contrairement à leurs pendants masculins, simplement comme individus.

### 3.2. Positions sociales et liens avec le type d'objets

Outre les inscriptions proprement « royales » - dont les limites avec celles dites votives sont poreuses, le souverain et sa famille sont représentés sur les divers supports d'inscriptions votives :

- Marchesi et Marchetti ont ainsi identifié 12 statues royales d'époque présargonique, dont seule celle d'Išgi-Mari semble comporter ou avoir conservé un des deux termes exprimant l'offrande, SAG.RIG<sub>9</sub>.<sup>45</sup> Ces statues, telles que celle d'Išgi-Mari, peuvent comporter une inscription relativement standard du point de vue des consécrationes faites par des personnes privées, par conséquent dépourvue de la mention des constructions et autres événements relevant de l'autorité royale. Ainsi que nous l'avons déjà observé, d'autres statues, notamment celle d'En-metena sont en revanche plus conformes aux inscriptions royales.
- Les membres de la famille royale, identifiables par leur lien de parenté explicite avec les souverains, étaient également impliqués dans la consécration d'objets votifs. Ainsi, Meannessi, fils d'En-annatum I, voue sa statue pour ce dernier mais également pour sa mère A-šurmen.<sup>46</sup> Parmi les épouses des souverains, deux exemples au moins nous sont connus, à Nippur celui de Pa-nun, épouse du souverain Nammaḥ et à Mari celui d'Alma, femme de Ikūn-Mari.<sup>47</sup>

Les positions sociales sont certes caractérisées par une certaine diversité<sup>48</sup>, mais relèvent, comme l'on peut s'y attendre dans le cadre de la consécration d'objets prestigieux, d'un cercle d'élites et d'administrateurs de haut rang qui semblent avoir bénéficié d'une certaine primauté dans les offrandes inscrites. Ainsi, dans le corpus des inscriptions lapidaires de Mari, rencontre-t-on des titres professionnels liés à la gestion ou à l'administration du palais et de bâtiments royaux, ou gravitant sans doute dans la sphère royale, tels que le maître chantre Ur-Nanše, le grand héraut Il-mēšar, des marchands collaborant sans doute avec le palais<sup>49</sup>. De même, peut-on signaler que la statue d'Ebiḥ-il, dit administrateur nu-banda,<sup>50</sup> semble par ses qualités concorder avec son rang dont on sait qu'il était par exemple également tenu par des hauts administrateurs à Girsu.

Bien que le corpus des inscriptions de Nippur soit caractérisé par l'absence, dans nombre de statues et de vases, du titre du donateur, les données sociales concordent sans surprise avec celles de Mari. On trouve ainsi quelques exemples de principal administrateur du temple d'Enlil, dit sanga, tels que Itinum, divers marchands, des responsables de cadastre, un scribe. L'éventail s'y avère néanmoins plus riche, dans la mesure où des vases furent consacrés par une nourrice, des artisans, notamment un maître tailleur de pierres (gal-zadim) et un forgeron, un pâtre (mu<sub>6</sub>-sub<sub>3</sub>).<sup>51</sup> Nous nous contentons ici de confronter les informations des corpus de Nippur et Mari, une étude plus exhaustive restant à présent un desiderata.

<Insert Table 04 here>

### 3.3. Les divinités honorées

---

<sup>45</sup> Marchesi – Marchetti 2011, 164-185.

<sup>46</sup> E1.9.5.15 (= Frayne 2008, 187-188).

<sup>47</sup> E1.9.4.15 (= Frayne 2008, 187-188).

<sup>48</sup> Voir les observations d'Andersson 2016, 59-60.

<sup>49</sup> Voir à propos des professions attestées dans les inscriptions de Lecompte 2015, 135. On trouvera dans l'index de Kienast 1994, les références aux inscriptions, sauf pour celle d'Il-mēšar, grand héraut, voir Lecompte 2015, 131-132. Sur le chantre Ur-Nanše, voir Bréniquet 2016.

<sup>50</sup> Sur les statues portant le titre de nu-banda<sub>3</sub>, voir Evans 2012, 185-187 et Cluzan – Lecompte 2014, 651-652.

<sup>51</sup> Pour les références aux attestations de ces professions, nous renvoyons à Behrens – Steible.1983.

Les inscriptions votives, nous offrant un reflet de la vie religieuse du III<sup>e</sup> millénaire, témoignent également de l'unité et de la diversité des panthéons adoptés dans les cités mésopotamiennes. Comme on le voit dans la table ci-dessous, certaines divinités sumériennes, telles qu'Enlil ou Ama-ušumgal (= Dumuzi), sont également intégrées, encore que de manière peu claire, au panthéon de Mari<sup>52</sup>. En sens inverse, le dieu Bēl-mātim (écrit LUGAL DINGIR KALAM) se voit consacrer par le souverain d'Ur Mes-anepada une perle de lapis à Mari. Les divinités lunaire et solaire trouvent quant à elles, comme on le sait bien, des correspondances entre les panthéons akkadien et sumérien. Nous nous contentons de rassembler ici les divinités honorées dans quatre des corpus d'inscriptions votives, Mari, Nippur, Ur et Tuttub<sup>53</sup>.

<Insert Table 05 here>

Liste des tableaux.

Tableau 1. Formulaire des objets inscrits.

Tableau 2. Exemples d'inscriptions votives.

Tableau 3. Répartition des types d'objets votifs inscrits par sites.

Tableau 4. Professions attestées dans les corpus d'inscriptions de Nippur et Mari.

Tableau 5. Divinités attestées dans les inscriptions votives de Mari, Nippur, Tuttub et Ur.

## Bibliographie

Andersson 2016

J. Andersson, *Private Commemorative Inscriptions of the Early Dynastic and Sargonic Periods: Some Considerations*, in: T. Balke - C. Tsouparopoulou (eds.), *Materiality of Writing in Early Mesopotamia* (Berlin, Boston 2016) 47-71.

Behrens – Steible 1983

H. Behrens - H. Steible, *Glossar zu den altsumerischen Bau- und Weihinschriften*, *Freiburger Altorientalische Studien* 6 (Stuttgart 1983).

Braun-Holzinger 1991

E. A. Braun-Holzinger, *Mesopotamische Weihgaben der frühdynastischen bis altbabylonischen Zeit*, *Heidelberger Studien zum Alten Orient* 3 (Heidelberg 1991).

Bréniquet 2016

C. Bréniquet, *Ur-Nanše, un inconnu illustre*, in: J. Patrier - P. Quenet - P. Butterlin (eds.), *Mille et une empreintes. Un Alsacien en Orient. Mélanges en l'honneur du 65<sup>e</sup> anniversaire de Dominique Beyer*, *Subartu* 36 (Turnhout 2016), 41-56.

Cluzan - Lecompte 2014

S. Cluzan - C. Lecompte, *Le nu-banda Ebih-II, nouvelles perspectives historiques*, in: P. Butterlin et al. (eds.), *Mari ni est ni ouest, Syria Supplément* 2 (Beyrouth 2014), 629-674

Cooper 1985

J. Cooper, *Medium and Message: Inscribed Clay Cones and Vessels From Presargonic Sumer*, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* 79, 1985, 97-114.

van Driel 1973a

G. van Driel, *On 'Standard' and 'Triumphal' Inscriptions*, in: M. A. Beek – A. A. Kampman – C. Nijland – J. Ryckmans (eds.), *Symbolae biblicae et Mesopotamicae. Francisco Mario Theodoro de Liagre Böhl dedicatae, Studia Francisci Scholten memoriae dicata* 4 (Leiden 1973).

---

<sup>52</sup> Voir l'index de Kienast 1994.

<sup>53</sup> Voir pour les références Behrens - Steible 1983.

van Driel 1973 b

G. van Driel, Review of Richard Ellis, 1968, *Journal of the American Oriental Society* 93, 1973, 67–74.

Ellis 1961

R. S. Ellis, *Foundation Deposits in Ancient Mesopotamia*, Yale Near Eastern Researches 2 (New Haven, London 1968).

Evans 2012

J. Evans, *The Lives of Sumerian Sculpture. An Archaeology of the Early Dynastic Temple* (Cambridge 2012).

Foster 1991

B. Foster, *Miscellaneous Inscriptions on Stone Objects*, *Acta Sumerologica* 13, 1991, 181–184.

Frayne 2008

D. Frayne, *Presargonic Period*, *Royal Inscriptions of Mesopotamia*, Vol. 1 (Toronto, Buffalo, London 2008).

Gelb - Kienast 1990

I.J. Gelb et B. Kienast, *Die altakkadischen Königsinschriften des dritten Jahrtausends v. Chr.*, *Freiburger Altorientalische Studien* 7 (Stuttgart 1990).

Gelb - Steinkeller - Whiting 1991

I. J. Gelb - P. Steinkeller - R. M. Whiting, *Earliest Land tenure Systems in the Near East: Ancient kudurrus*, *Oriental Institute Publications* 104 (Chicago 1991).

Hallo 1962

W. W. Hallo, *The Royal Inscriptions of Ur : A Typology*, *Hebrew Union College Annual* 33, 1962, 1-43.

Hilgert 2002

M. Hilgert, *Akkadisch in der Ur III-Zeit*, *IMGULA* 5 (Münster 2002).

Kienast 1994

B. Kienast unter Mitwirkung von W. Sommerfeld, *Glossar zu den altakkadischen Königsinschriften*, *Freiburger Altorientalische Studien* 8 (Stuttgart 1994).

Lecompte 2015

C. Lecompte, *Le sanctuaire du Seigneur du Pays, les temples et le palais à Mari au III<sup>ème</sup> millénaire : Apport des inscriptions lapidaires*, in: C. Michel (ed.), *Cahiers des Thèmes Transversaux ArScAn 2013-2014* 22, 2015, 131-137.

Marchesi - Marchetti 2011

G. Marchesi - N. Marchetti, *Royal Statuary of early dynastic Mesopotamia*, *Mesopotamian Civilizations* 14 (Winona Lake, Indiana 2011).

Marzahn 1997

J. Marzahn, *Entemena in Uruk*, *Baghdader Mitteilungen* 28, 1997, 87-96.

Selz 1995

G. Selz, Untersuchungen zur Götterwelt des altsumerischen Stadtstaates von Lagaš, Occasional Publications of the Samuel Noah Kramer Fund 13 (Philadelphia 1995).

Steible 1982a

H. Steible, Die altsumerischen Bau- und Weihinschriften, Volume 1, Freiburger Altorientalische Studien 5/1 (Stuttgart 1982).

Steible 1982b

H. Steible, Die altsumerischen Bau- und Weihinschriften, Volume 2, Freiburger Altorientalische Studien 5/2 (Stuttgart 1982).